

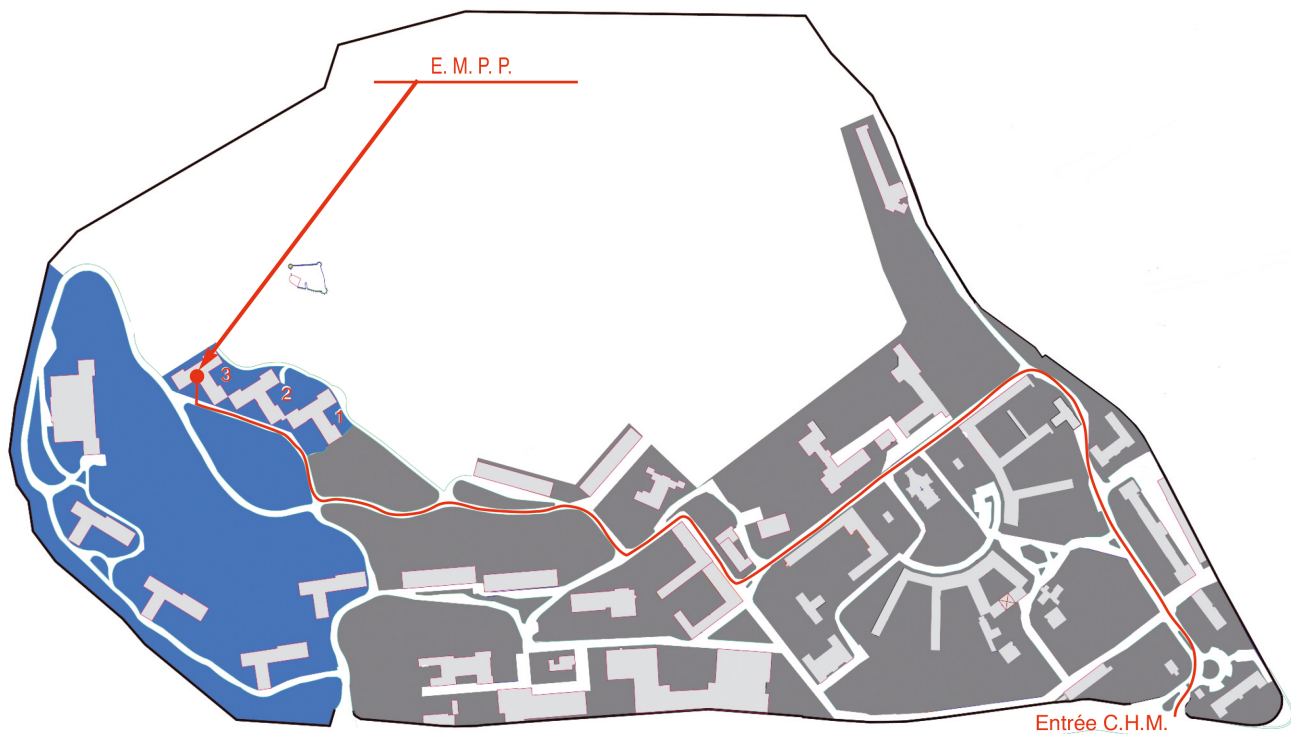
Cadre supérieur de santé : M. Jean-Luc SICARD

Équipe d'infirmiers :

- Coordinatrice de l'équipe mobile psychiatrie précarité : Mme Anne AROCAS GONZALES (06.82.66.09.28)
- Mme Vanessa MARQUES (06.82.96.10.35)
- Mme Patricia BEYSANG (06.82.58.87.53)
- M. Philippe BAUDIER (06.77.02.14.09)

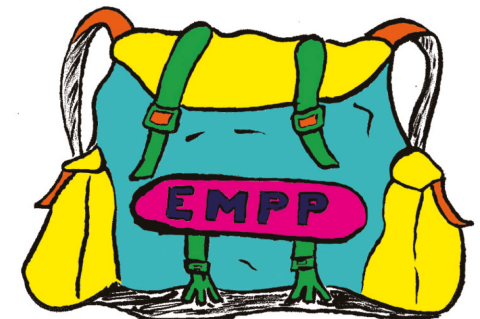
Où joindre l'équipe :

- 04.90.03.90.00 poste 72.01
 - psms.esp@ch-montfavet.fr
 - Centre hospitalier de Montfavet
- Équipe mobile psychiatrie précarité
Avenue de la pinède CS 20107
84918 Avignon Cedex 9



**Dans l'enceinte de l'établissement,
suivre la signalisation :
Autres directions puis Le Petit Bois**

ÉQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE PRÉCARITÉ



“...c'est seulement dans l'effacement de soi,
que l'on peut, par empathie, percevoir la
réalité de l'autre...”

Présentation

L'équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) du centre hospitalier de Montfavet a pour missions de repérer, évaluer et orienter vers les lieux de soins appropriés les personnes en situation de précarité, présentant une souffrance psychique et/ou des troubles psychiatriques.

Elle intervient également en soutien aux travailleurs sociaux, bénévoles intervenants auprès de ce public, ainsi qu'auprès des professionnels de santé.

**L'EMPP c'est l'écoute,
l'empathie.
Le travail à l'interface...**

Actions

Auprès des usagers :

Entretiens individuels sur le lieu d'hébergement et/ou en visite à domicile, sur les accueils de jour ou dans la rue.

Evaluation de la souffrance psychique et **orientation** vers les dispositifs de soins adaptés (centres médico-psychologiques, centres d'addictologie, urgences psychiatriques, psychiatres...)

Information et prévention en santé mentale.

Auprès des professionnels :

Participation aux réunions de fonctionnement des équipes, **soutien aux professionnels**.

Information des travailleurs sociaux sur la maladie mentale et des dispositifs de soins psychiatriques.

Sensibilisation des professionnels de santé aux problématiques de souffrance psychosociale et information sur les dispositifs d'insertion sociale.

Coordination entre les services de soins psychiatriques et les partenaires sociaux.

Lieux d'interventions

Tous les partenariats sont conventionnés.

AVIGNON

- Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale "l'Ancre" (CHRS), Lits Halte Soins Santé (LHSS) du centre hospitalier de Montfavet,
- Association AHARP : CHRS, Maison Relais Spécialisée, Service de Coordination Logement et Santé Psychique (DIHAL),
- CHRS La Croix Rouge,
- Association Passerelle (CHRS et Maison Relais),
- Accueil de jour du Secours Catholique,
- Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO 115),
- Association Cap Habitat,
- Centre Médico-Psychologique (CMP) Saint-Lazare,
- Association HAS (médiation de rue).

CARPENTRAS

Association RHESO (Accueil de jour).

ORANGE

Association RHESO (CHRS, Maison Relais, Accueil de jour).

CAVAILLON

Association Le Village (Maison Commune, Accueil immédiat Véran Dublé).